

CPGE : Comment s'inscrire en parallèle à l'UVSQ ?



Étape 1 - Candidater à partir du ***

Se connecter sur le lien <http://e-candidat.uvsq.fr/candidatures#!accueilView>

- Créer un compte > Je ne suis pas étudiant à l'Université de Versailles-Saint-Quentin en indiquant votre identité, vos coordonnées, votre parcours de formation (baccalauréat, inscription en CPGE)
- Sélectionner dans l'Offre de formation "UFR des sciences - Inscription en L1, L2 ou L3 pour étudiants de classes préparatoires" la formation de l'UVSQ correspondant à votre inscription en CPGE
- Scanner et télécharger les pièces justificatives demandées (pièce d'identité, relevé de notes du baccalauréat, certificat de scolarité de l'année en cours en CPGE).
- Cliquer sur « Transmettre ma candidature ».

A réception de cette candidature, le service de scolarité validera votre demande. Un mail contenant la procédure d'inscription en ligne vous sera alors adressé.

L'inscription administrative sera accessible en ligne dans un délai de 24H après votre confirmation de l'admission E-candidat.



Étape 2 - La CVEC

Acquittement de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) auprès du CROUS sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr> à compter du 1er juillet.



Étape 3 - L'inscription administrative

Au plus tard à la mi-décembre. Rendez-vous sur : <https://inscription.uvsq.fr/iaprimoweb/ident1.jsf>
Vous munir au préalable de :

- votre référence E-candidat (numéro OPI)
- de votre numéro de CVEC
- votre n° INE/NNE/INES (se trouve sur le relevé de notes du bac)

de votre carte bancaire pour régler les droits d'inscription en ligne (<https://esup-pay.dsi.uvsq.fr/esup-pay/evts/InscriptionLicenceCPGEUFRSCIENCESCUM/InscriptionLicenceCPGEUFRSCIENCESCUM/>)

A l'issue de l'inscription administrative en ligne, téléchargez les pièces justificatives demandées (<https://inscription.uvsq.fr/pjweb-scol/page/login.jsf>).

Attention : ne s'inscrire qu'à une seule licence même si vous avez 2 spécialités.

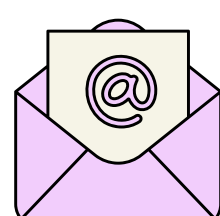


Étape 4 - Accès à l'intranet étudiant

Une fois le paiement enregistré et les pièces justificatives validées par le service de la scolarité, le certificat de scolarité est disponible dans votre Intranet>mon dossier étudiant>Inscription.

La carte étudiante est ensuite adressée par courrier.

(mot de passe à générer lors de la première connexion : <https://www.uvsq.fr/etudiants>).



Votre contact :
cpge.sciences@uvsq.fr